



Master Droit pénal et sciences criminelles parcours Droit pénal et procédure pénale

5145R

ATTENTION, Informations susceptibles d'être modifiées

Ce master vise à :

- > Donner aux étudiants le goût de la recherche, et les aider à en maîtriser les acquis ;
- > Leur permettre d'approfondir leurs connaissances ;
- > Stimuler leur esprit critique ;
- > Contribuer à la formation d'universitaires pénalistes.

Responsables

[Agathe LEPAGE](#) et [Edouard VERNY](#)

Scolarité de master

Informations 2024/2025 - M2 Droit pénal et procédures pénales :

- > Réunion de rentrée pour les étudiants du Master 2 :
- > Début des enseignements : **Lundi 16 septembre 2024**

Emploi du temps à consulter dans la rubrique [Formation / Calendrier universitaire / Emploi du temps](#)

Master Droit pénal et sciences criminelles

Droit pénal et procédure pénale

[Université Paris-Panthéon-Assas](#)

[Droit](#)

[Droit pénal et sciences criminelles](#)

[M. Edouard VERNY](#)

[Mme Agathe LEPAGE](#)

[Masters en Droit](#)

[Master](#)

2 ans

[Formation initiale](#)

Laboratoires partenaires

Institut de Criminologie et de droit pénal de Paris

[Français](#)

[Bac +3 ou Bac +4](#)

Pour l'année universitaire 2025-2026 :

Accès bac+3 : [Capacités d'accueil et modalités d'accès](#)

Attendus

Avoir suivi un cours de droit pénal général et de procédure pénale, si possible avec travaux dirigés, en cursus de Licence.

Critères généraux d'examen des candidatures

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris-Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@u-paris2.fr

Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université



Bons résultats en droit pénal général et en procédure pénale.

Bons résultats en droit des obligations.

Modalités d'examen des candidatures

Sur dossier.

Accès bac+4 : Capacités d'accueil et modalités d'accès

Dans ce dernier cas, le master est ouvert aux candidats titulaires d'un master 1 juridique. Les candidats titulaires d'un autre diplôme peuvent également être admis dans cette formation sur avis du Conseil Scientifique de l'université.

Une attention particulière est prêtée aux résultats obtenus dans les années antérieures (mentions, classe préparatoire). Une formation en complément des études juridiques est appréciée (philosophie, histoire, notamment).

L'autorisation d'inscription est accordée par le président de l'université après examen du dossier déposé par l'étudiant par une commission placée sous l'autorité du responsable du master.

Programme 2025-2026

Texte de référence :

Le Règlement des études de Master s'applique à tous les diplômes de Master.

Cependant, les règles spécifiques énoncées dans la maquette prévalent sur ce règlement général.

1re année (60 ECTS)

SEMESTRE 1 (30 ECTS)

UEF1 (coeffcient 2 - 20 ECTS)

2 matières obligatoires :

- > Droit pénal spécial
- > Procédure pénale (jugement et voies de recours)

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coeffcient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coeffcient 1).

UEC1 (coeffcient 1 - 10 ECTS)

2 matières obligatoires :

- > Droit pénal international et européen
- > Criminologie

1 option au choix :

> Option 1 :

- > Droit des sûretés
- > Droit des entreprises en difficulté

> Option 2 (2 matières au choix) :

- > Droit international pénal
- > Procédure civile (arbitrage, modes amiables, procédure civile spéciale)
- > Protection des données à caractère personnel
- > Droit international privé 1

Chaque matière se compose de 36h de CM, à l'exception de « Protection des données à caractère personnel » qui se compose de 24h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coeffcient 1).



1 matière obligatoire :

- > Anglais

La matière se compose de 18h TD.

Le TD est évalué par un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficients 1) et un contrôle continu noté sur 20 (coefficients 1).

SEMESTRE 2 (30 ECTS)

UEF2 (coefficients 2 - 20 ECTS)

2 matières obligatoires :

- > Droit pénal des affaires
- > Droit processuel

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficients 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficients 1).

UEC2 (coefficients 1 - 10 ECTS)

2 matières obligatoires :

- > Droit pénal du travail
- > Droit de la peine

2 matières au choix :

- > Grands enjeux de la justice contemporaine
- > Histoire des grandes doctrines pénales
- > Sociologie du droit et de la justice
- > Droit pénal comparé

Chaque matière se compose de 36h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficients 1).

1 matière obligatoire :

- > Anglais

La matière se compose de 18h TD.

Le TD est évalué par un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficients 1) et un contrôle continu noté sur 20 (coefficients 1).

Règles spécifiques

Les étudiants inscrits en **M1** peuvent opter pour un séjour d'une durée d'un ou deux semestres dans une université étrangère liée à l'Université Paris-Panthéon-Assas par une convention, sous réserve de remplir les conditions fixées par cette convention et dans la limite des places disponibles.

Les notes obtenues dans l'université partenaire aux enseignements suivis lors d'une même année universitaire en application de la convention de coopération peuvent être validées par le jury d'examen en équivalence des deux unités d'enseignements du ou desdits semestres (sous réserve que le barème soit compatible avec les modalités de contrôle des connaissances).



2e année (60 [ECTS](#))

Procédure pénale (Procédure pénale des mineurs et Juridictions spécialisées pour adultes) : 24 h - 5 [ECTS](#)

Droit pénal spécial : 24 h - 5 [ECTS](#)

Droit pénal des affaires : 24 h - 5 [ECTS](#)

Droit pénal des médias : 24 h - 5 [ECTS](#)

Perspectives historiques et philosophiques de droit pénal : 24 h - 5 [ECTS](#)

2 matières à choisir (5 [ECTS](#) par matière) parmi :

- > Droit pénal européen : 24 h
- > Droit pénal international : 24 h
- > Criminologie : 30 h
- > Droit pénal de l'environnement : 24 h

Chacune des matières précitées fait l'objet d'une épreuve orale notée sur 20 (coefficients 1).

Droit criminel fondamental : 24 heures : 5 [ECTS](#). Cette matière fait l'objet d'une épreuve écrite notée sur 20 (coefficients 2).

Direction d'encadrement et de recherche : 24 h : 5 [ECTS](#). Cette matière fait l'objet d'une épreuve orale notée sur 20 (coefficients 1)

Exposé-discussion : 24 h : 5 [ECTS](#). Cette matière fait l'objet d'une épreuve orale notée sur 20 (coefficients 2).

Mémoire de recherche ou Rapport de stage (2 mois minimum) : 10 [ECTS](#)

Ce mémoire ou ce rapport, sur support écrit, donne lieu à une soutenance orale.

La note sur 20 est affectée d'un coefficient 3.

Cas pratiques : 8 h (non évalué)

Règle spécifique

Une note inférieure à 8/20 au mémoire de recherche ou au rapport de stage est éliminatoire.

Carrières universitaires, carrières judiciaires (avocats, magistrats, commissaires de police, etc.), administration pénitentiaire, fonction publique européenne, médiations pénales (secteur associatif), journalisme.